

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 36/2020**

**Date convocation** : 30.06.2020  
**Nombre de conseillers** : 11  
**En exercice** : 11

**Présents** : 9  
**Votants** : 10

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

**Présents** : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipaux.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO - Jean-Pierre PLANCADE, conseillers municipaux.

**Absente excusée** : Sylvie COURTHIEU.

**Procuration** : Bernard VIÉ à Jean-Pierre PLANCADE.

**Secrétaire de séance** : Omar AÏT MOUH.

**Objet : Groupement de commande : Marchés de prestations intellectuelles relatifs à l'élaboration d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable et d'un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie.**

Monsieur le Maire indique que suite au nouveau règlement départemental du 4 juillet 2017, le Maire doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau sur le territoire communal.

Pour se faire, il est nécessaire de réaliser un schéma communal de Défense Extérieur Contre l'Incendie (DECI).

Lors de son Assemblée Générale du 12 février 2019, l'Agence Technique Départementale de l'Aude s'est érigée en centrale d'achats permettant de recourir à des achats groupés de prestations de services. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'un groupement de commandes par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois dans le cadre de marchés de prestations intellectuelles relatifs à l'élaboration d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable (DAEP) et de DECI.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce groupement de commandes et demande l'autorisation de signer la convention constitutive relative aux marchés de prestations intellectuelles relatifs à l'élaboration d'un schéma DAEP et de DECI.


**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**APPROUVE** l'adhésion au groupement de commandes de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois dans le cadre dans le cadre de marchés de prestations intellectuelles relatifs à l'élaboration d'un schéma DAEP et de DECI.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 15/07/2020  
Reçu en préfecture le 15/07/2020  
Affiché le   
ID : 011-211101951-20200710-36\_2020-DE

Le Maire,  
Cédric LEMOINE.

